

Anah et grand emprunt national : 500 millions d'euros pour la rénovation thermique du parc privé

Le Président de la République a annoncé que 500 millions d'euros du grand emprunt national seraient confiés à l'Agence nationale de l'habitat pour la rénovation thermique des logements privés énergivores abritant les ménages aux revenus les plus modestes.

Marc-Philippe DAUBRESSE, Président de l'Anah, se félicite de la décision de placer le parc privé et la **lutte contre les passoires thermiques parmi les priorités nationales**. La mobilisation de 500 millions d'euros du grand emprunt en faveur du parc privé et à destination des personnes modestes apporte une réponse aux enjeux du Grenelle de l'environnement, porté par Jean-Louis Borloo.

Marc-Philippe DAUBRESSE rappelle que l'Anah est déjà un formidable centre d'expérimentation de la lutte contre la précarité énergétique. La contribution du grand emprunt national, va permettre à l'Anah d'amplifier son action

« Une bonne partie du défi climatique se joue dans l'habitat ancien par le traitement des "passoires thermiques", les 7 millions de logements qui consomment jusqu'à trois fois la moyenne. Le coût du kWh économisé y est 4 à 5 fois moindre que sur l'ensemble du parc. C'est aussi le meilleur moyen d'améliorer le pouvoir d'achat des ménages les plus modestes, qui sont les plus vulnérables face à l'évolution des prix de l'énergie. De 2001 à 2006, la part de l'énergie dans le budget des 20 % de ménages aux revenus les plus faibles est passée de 10 à 15% alors qu'elle restait stable, autour de 6%, pour les plus aisés.

*Cette mesure que nous avons ardemment défendue permet de **réconcilier rentabilité économique, écologique et sociale.**» souligne Marc-Philippe Daubresse, Président de l'Anah.*